

19.06.2007 - 09:00 Uhr

ISPA - Taux limite d'alcool en vigueur en Europe

Lausanne (ots) -

Les vacances d'été approchent et quiconque a l'intention d'aller en voiture ou en moto à l'étranger devrait connaître les taux limite d'alcool en vigueur dans les pays qu'il ou elle compte visiter. Comme le montre la carte établie par l'Institut suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies (ISPA), la plupart des pays européens et notamment tous nos voisins ont adopté le 0,5 pour mille. Quant à la Suisse, elle a abaissé, début 2005, l'alcoolémie autorisée de 0,8 à 0,5 pour mille, adoptant ainsi la valeur généralement en vigueur dans le reste de l'Europe. La Suède, la Norvège et la Pologne ont une limite plus restrictive, soit 0,2 pour mille. Enfin, dans plusieurs pays de l'Est, les conducteurs et conductrices doivent être totalement sobres au volant. En Europe, le 0,8 pour mille n'est donc plus en vigueur qu'en Angleterre et en Irlande. Pour se donner une meilleure idée de la quantité d'alcool à ne pas dépasser, l'ISPA a édité un disque de stationnement pratique, qui permet d'estimer son alcoolémie en fonction de son sexe, de son poids et de la quantité consommée. A commander gratuitement auprès de l'ISPA. Merci d'envoyer une enveloppe retour affranchie à ISPA, case postale 870, 1001 Lausanne (gratuit jusqu'à 5 pièces).

Lien vers ce communiqué de presse, la carte européenne avec les taux limite d'alcool et l'alcodisque: http://www.sfa-ispa.ch/index.php?IDtheme=26&IDcat7visible=1&langue=F

Information:

Corine Kibora, responsable des médias à l'ISPA, Tél. 021 321 29 75 Courriel: ckibora@sfa-ispa.ch

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000980/100536515}$ abgerufen werden. }$